

## JE RÉUSSIS À ENTRER EN

# FAP

INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

## DOSSIER + ENTRETIEN



#### **TOUT POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE**

0

Découvrir la sélection, les études et le métier



#### **Dossier**

Outils et stratégies pour rédiger CV, lettre de motivation et projet professionnel



#### Entretien

Conseils et 120 questions possibles du jury



#### Remise à niveau

Fiches de culture sanitaire et sociale + actualité 2022-2023



Un guide d'accompagnement personnalisable + un fil d'actu



SÉLECTION 2024

## JE RÉUSSIS À ENTRER EN

# IFAP

INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

# **DOSSIER + ENTRETIEN**

#### **Marion Gauthier**

Responsable Médical Tours

#### Mandi Gueguen

Juriste spécialisée en droit de la santé, formatrice consultante Avelis Conseil - Formations, conceptions et examens



# Ressources numériques



# Téléchargez gratuitement nos ressources numériques sur www. Vuibert.fr/site/216097

- ► Un guide d'accompagnement personnalisable
- ► Un fil d'actualité 2023-2024 mois par mois

Crédits photographiques : couverture : IStockphoto © Martinns

ISBN: 978-2-311-21609-7

Conception de la couverture et intérieur : Séverine Tanguy

Composition: Hervé Soulard



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1º de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – octobre 2023 – 5, allée de la 2º DB – 75015 Paris

Site Internet: http://www.vuibert.fr

# Sommaire pour se repérer

|   | réalisé |
|---|---------|
| ▶ Mode d'emploi   |         |
| 1. La nouvelle sélection en IFAP  |         |
| 2. Qui peut accéder à la formation AP? 12                                       |         |
| 3. Quels sont les critères de sélection ?                                       |         |
| 4. Votre livre  |         |
| ► Testez votre niveau – Autoévaluation  |         |
| ▶ Planning de préparation   |         |
| PARTIE 1 Constituer son dossier et valoriser sa candidature                     |         |
| ▶ Méthodologie et conseils  |         |
| 1. Préparer votre dossier d'inscription 22                                      |         |
| 2. Définir votre projet professionnel   |         |
| <b>3.</b> Rédiger votre CV  |         |
| 4. Rédiger votre lettre de motivation   |         |
| <b>5.</b> Rédiger votre document manuscrit                                      |         |
| ▶ Testez-vous avec des QCM 60   |         |
| PARTIE 2 Tout savoir sur les études, le métier et l'environnement professionnel |         |
| ▶ Les études et le métier   |         |
| 1. Les études en IFAP   |         |
| 2. Le métier d'auxiliaire de puériculture                                       |         |
| 3. Exemples d'activités prises en charge par l'AP, ses missions                 |         |
| en salle de naissance et en suites de couche                                    |         |
| 4. L'allaitement maternel   |         |
| 5. La place des jeux dans la vie de l'enfant                                    |         |
| 6. L'alimentation de l'enfant   |         |
| 7. L'importance du peau à peau avec le nourrisson 85                            |         |

| ▶ Testez-vous avec des QCM   | . 88       |   |
|--|------------|---|
| 1. L'organisation des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux 2. Les droits du patient  | 90         |   |
| PARTIE 3 Réussir son entretien oral  |            |   |
| ▶ Méthodologie et conseils   | 112        |   |
| 1. Le déroulement de l'entretien  1. Pourquoi un entretien oral pour sélectionner les futurs AP?  2. Puis-je choisir la date de mon entretien oral?  | 112        |   |
| <ul> <li>3. Je passe plusieurs oraux et ils ont lieu aux mêmes dates. Puis-je demander à faire reporter l'un d'eux?</li> <li>4. Comment l'entretien est-il organisé?</li> <li>5. Dois-je me présenter avec des documents particuliers?</li> <li>6. Combien de personnes constitueront le jury?</li> </ul>  | 113        |   |
| Quelle sera leur profession?   | 114        |   |
| mes notes ?  |            |   |
| <ul> <li>10. Le jury pose-t-il exactement les mêmes questions à tous les candidats?</li> <li>11. Serai-je informé du résultat à l'issue de mon oral?</li> <li>12. Sur quels critères le jury se base-t-il pour m'évaluer?</li> <li>13. Que se passe-t-il si l'un des membres du jury s'aperçoit</li> </ul> | 116<br>116 |   |
| que nous nous connaissons?   | 118        |   |
| La préparation de l'entretien     Dois-je rédiger auparavant une trame, que j'apprends   | 119        |   |
| par cœur et que je récite le jour de mon oral?   | 119        |   |
| dont je ne veux pas parler ?   |            |   |
| que je pratique ou sur mes opinions politiques par exemple ? <b>5.</b> Il s'agit d'une reconversion professionnelle et mon précédent métier ne concernait pas du tout le domaine du paramédical.   | 121        |   |
| Dois-je guand même l'évoguer ?   | 121        | П |

| <b>6.</b> Certains propos sont-ils rédhibitoires lors de l'entretien oral ? |     |        |
|---|-----|--------|
| 7. Est-il possible de refuser de répondre à une question ?                  |     |        |
| 8. Dois-je signaler un éventuel problème de santé ?                         |     |        |
| 9. J'ai déjà tenté la sélection et j'ai échoué. Dois-je en parler ?         | 124 |        |
| 10. J'ai l'intention de m'engager dans des actions humanitaires.            |     | _      |
| Dois-je en informer le jury ?   | 125 |        |
| 3. La bonne attitude à adopter  | 126 |        |
| 1. Comment dois-je m'habiller pour me présenter à l'entretien               |     |        |
| oral?   | 126 |        |
| 2. Existe-t-il des méthodes spécifiques pour gérer mon stress               |     |        |
| avant et pendant l'entretien ?  |     | Ш      |
| 3. Que dois-je dire en arrivant dans la salle?                              | 127 |        |
| 4. Que dire au jury si je sens que je perds mes moyens                      |     |        |
| pendant l'entretien ?   | 128 | Ш      |
| 5. Dois-je attendre que le jury me pose des questions                       |     |        |
| ou prendre seul l'initiative de présenter mes motivations?                  | 128 |        |
| 6. Est-ce embêtant d'avoir des tatouages ou des <i>piercings</i>            |     |        |
| lorsqu'on se présente devant le jury ?                                      | 129 |        |
| ▶ Les questions du jury le jour J   | 130 |        |
| 1. Vos motivations  | 130 |        |
| 1. Pourquoi souhaitez-vous vous orienter vers le domaine                    |     |        |
| du paramédical ?  | 130 |        |
| 2. Dans le domaine du paramédical, pourquoi préférez-vous                   |     |        |
| exercer ce métier plutôt qu'un autre ?                                      |     |        |
| 3. Avez-vous déjà rencontré des professionnels ?                            |     |        |
| 4. Qu'attendez-vous de votre future profession?                             | 132 |        |
| <b>5.</b> Avez-vous réfléchi à un « plan B » si vous échouez                |     |        |
| à cette sélection ?   |     |        |
| <b>6.</b> Combien de fois êtes-vous prêt à tenter d'intégrer un IFAP ?      | 133 | Ш      |
| 7. Si vous êtes titulaire du baccalauréat, pourquoi ne tentez-vous          |     |        |
| pas plutôt de devenir infirmier?  |     |        |
| 8. Souhaitez-vous exercer des soins techniques?                             |     |        |
| 9. Qu'est-ce qui pourrait vous faire renoncer à ce métier ?                 |     |        |
| 10. Y a-t-il un public avec lequel vous redoutez de travailler?             | 135 |        |
| 11. Avez-vous déjà une idée précise du public auprès duquel                 | 100 |        |
| vous souhaitez exercer?   | 136 | Ш      |
| 12. Travailler de nuit, les week-ends et les jours fériés vous              | 127 |        |
| pose-t-il problème ?  | 137 | Ш      |
| ou le travail en structure ?  | 127 |        |
| 14. Professionnellement parlant, comment vous voyez-vous                    | 131 | Ц      |
| dans 5 ans?   | 138 |        |
| uuii J uii ,  | 100 | $\Box$ |

| 6. Avez-vous déjà eu l'occasion de vous remettre en question ? Si oui, dans quel contexte ?   |
|---|
| 2. Redoutez-vous d'être confronté à la mort dans votre vie professionnelle?   |
| professionnelle?  |
| 3. Comment réagirez-vous face à la souffrance des patients?   |
| 4. Comment supportez-vous la vue du sang ? de plaies ? de chairs abîmées ?  |
| 5. Savez-vous garder votre sang-froid?  |
| 6. Avez-vous déjà eu l'occasion de vous remettre en question ? Si oui, dans quel contexte ?   |
| 6. Avez-vous déjà eu l'occasion de vous remettre en question ? Si oui, dans quel contexte ?   |
| 3. Votre personnalité       143         1. Citez plusieurs qualités qui vous caractérisent       143         2. Citez plusieurs défauts qui vous caractérisent       144         3. Dans un groupe, quelle attitude adoptez-vous généralement ?       144   |
| 1. Citez plusieurs qualités qui vous caractérisent  |
| 1. Citez plusieurs qualités qui vous caractérisent  |
| 2. Citez plusieurs défauts qui vous caractérisent   |
| 3. Dans un groupe, quelle attitude adoptez-vous généralement ? 144  |
|   |
| $I_{\rm h}$ $\Delta x_{\rm h} \sigma_{\rm h} x_{\rm h} \sigma_{\rm h} $ |
| ·   |
| 5. Comment faites-vous pour vous changer les idées?   |
| 6. Pratiquez-vous un sport de façon régulière ?   |
| 7. Aimez-vous travailler en équipe ?  |
| i i i i i i i i i i i i i i i i i i i   |
| 9. Quelles valeurs priment pour vous dans l'exercice de votre profession ?  |
| 10. Quel regard portez-vous sur le travail d'équipe dans les soins ? . 149  |
| 11. D'après vous, quels éléments permettent un travail  |
| d'équipe efficient ? À l'inverse, lesquels peuvent lui nuire ? 150  |
| 12. Redoutez-vous la routine?   |
| 13. Comment réagiriez-vous face à l'agressivité ou à l'hostilité  |
| d'un patient ?  |
| <b>14.</b> D'après vous, que signifie être respectueux de l'intimité  |
| du patient ?  |
| <b>15.</b> Est-il important pour vous de vous voir confier  |
| des responsabilités au travail?   |
| 16. Quelle expérience professionnelle vous a le plus marqué   |
| jusqu'à maintenant ?  |
| 4. Votre connaissance du terrain  |
|   |
| 1. Avez-vous déjà fait des stages ?   |
| 2. Vos précédents stages ont-ils modifié votre perception   |
| du métier ? Si oui, de quelle façon ?   |
| 3. Quel est le salaire d'un AP?   |
| 4. D'après vous, quels sont les inconvénients relatifs à l'exercice de ce métier ?  |
| 5. Quels professionnels serez-vous amené à côtoyer  |
| en exerçant cette profession?   |
| 6. Que peut vous apporter le travail en équipe pluridisciplinaire ? . 158   |
| 7. Quelle définition donneriez-vous du métier d'AP? 158   |

|         | <b>b.</b> D'après vous, de quelles qualités doit faire preuve un AP ? |     | Ш |
|---------|---|-----|---|
|         | 9. Quelles sont les principales missions de l'AP?                     | 160 |   |
| 1       | <b>J.</b> Où peut exercer l'AP?                                       | 160 |   |
| 1       | 1. Vous dites aimer les enfants. Aimez-vous les enfants malades?      | 161 |   |
| 1       | 2. Pourquoi vous présentez-vous à la formation d'AP                   |     |   |
|         | et non à la formation d'AS?   | 162 |   |
| 1       | 3. Quelle est la différence entre l'AP et la puéricultrice ?          |     |   |
|         | 4. Quelle est la différence entre l'AP et l'éducateur                 |     |   |
|         | de jeunes enfants ?   | 163 |   |
| 1       | 5. Quelles sont, d'après vous, les contraintes physiques              |     |   |
|         | et/ou psychologiques liées à ce métier ?                              | 163 |   |
| 1       | 6. Avez-vous choisi cette filière professionnelle pour la sécurité    |     |   |
|         | de l'emploi ?   | 164 |   |
| 1       | 7. Que sont les soins palliatifs ?                                    |     |   |
|         | 8. Décrivez la journée type d'un AP                                   |     |   |
|         | 9. Choisissez une tâche relevant de la mission de l'AP                |     |   |
| _       | et décrivez-la dans le détail   | 165 | П |
| 2       | <b>1.</b> Pensez-vous que la relation soignant-soigné puisse être     |     |   |
| _       | affective?  | 165 | П |
| 2       | 1. En quoi les progrès techniques ont-ils pu modifier l'exercice      |     |   |
| _       | de cette profession depuis plusieurs décennies ?                      | 166 |   |
| 2       | 2. Que sont les maladies nosocomiales ?                               |     |   |
|         | 3. Vous constatez qu'un collègue soignant se comporte mal             |     |   |
| _       | à l'égard d'un patient. Que faites-vous ?                             | 167 | П |
| 2       | 4. Pour vous, que signifie « respecter la déontologie »               |     |   |
| _       | dans ce métier?   | 168 |   |
| 2       | <b>5.</b> Qu'est-ce que la maltraitance institutionnelle ?            |     |   |
| _       | 6. Quelle distinction faites-vous entre « donner des soins »          | 100 |   |
| _       | et « prendre soin » ?   | 170 |   |
| 2       | 7. Quelle place le soignant doit-il donner à l'empathie               |     |   |
| _       | dans sa pratique professionnelle?                                     | 170 | П |
| 2       | 8. D'après vous, les médecines alternatives et                        | 170 |   |
| _       | complémentaires (MAC) ont-elles leur place à l'hôpital?               | 171 |   |
| 2       | 9. Comment définiriez-vous la mission qui lie infirmier et AP?        |     |   |
|         | <b>1.</b> Savez-vous ce que désigne le « glissement de tâche » ?      |     |   |
|         | 1. Quels actes a le droit d'exercer un AP?                            |     |   |
|         |   |     |   |
| 5. Votr | e connaissance de la formation  | 174 |   |
|         | 1. Comment serez-vous évalué ?  | 174 |   |
|         | 2. Peut-on être diplômé même si on a dû interrompre                   |     |   |
|         | temporairement le cours de la formation ?                             | 179 |   |
|         | 3. Citez deux modules qui vous intéresseront particulièrement.        |     |   |
|         | Expliquez pourquoi  | 179 |   |
|         | 4. Pourquoi candidatez-vous dans notre école ?                        |     |   |
|         | 5. Quel est le coût de la formation ?                                 |     |   |
|         | -   |     |   |

| 6. Votre culture générale  | 181                             |  |
|--|---------------------------------|--|
| <ol> <li>Suivez-vous régulièrement l'actualité ? Présentez un fait qui, dernièrement, vous a interpellé et expliquez pourquoi</li></ol>  |                                 |  |
| que vous avez lu et dites ce que vous en avez pensé  |                                 |  |
| 7. Votre organisation personnelle  | 184                             |  |
| <ol> <li>Passez-vous les sélections dans d'autres villes?</li> <li>Êtes-vous géographiquement mobile? Possédez-vous</li> </ol>   |                                 |  |
| le permis de conduire ainsi qu'un véhicule?  |                                 |  |
| vous ne pourrez pas travailler en même temps?  | 185                             |  |
| lorsque vous serez diplômé ?   |                                 |  |
| en formation?  | 187                             |  |
| 8. Les questions qui peuvent vous déstabiliser   | 188                             |  |
| 1. Pourriez-vous vivre auprès d'une personne handicapée ou malade ?  | 188                             |  |
| <ol> <li>Quels sont les trois mots que vous tapez le plus fréquemment sur votre moteur de recherche?</li> <li>Vous avez affirmé souhaiter exercer ce métier pour aider les gens. Comment réagirez-vous si un patient vous signifie</li> </ol>  | 189                             |  |
| clairement ne pas vouloir être aidé?   | 189                             |  |
| une tâche qui va à l'encontre de vos convictions personnelles ? <b>5.</b> Voyez-vous un inconvénient à laver un adolescent quasiment adulte, particulièrement si la personne est   | 190                             |  |
| du sexe opposé?  6. Qui admirez-vous le plus?  7. Qu'est-ce qui vous indigne?  8. Vous êtes-vous déjà engagé pour une cause?  9. Pourquoi vous choisir vous, plutôt qu'un autre candidat?  10. Si votre vie était racontée dans un livre, quel serait son titre?  11. Faut-il aimer les autres pour être soignant?  PARTIE 4  Développer ses compétences en communication écrite | 191<br>192<br>192<br>193<br>193 |  |
| <ol> <li>Améliorer sa maîtrise de la langue</li> <li>Améliorer ses compétences rédactionnelles</li> </ol>  |                                 |  |

#### PARTIE 5

# Comprendre les enjeux sanitaires et sociaux



| 1. Fiche 1 : les aidants familiaux                                 | . 210 |  |
|--|-------|--|
| <b>2.</b> Fiche 2 : la famille                                     | . 213 |  |
| 3. Fiche 3 : la place des femmes dans la société                   | . 215 |  |
| <b>4.</b> Fiche 4 : le handicap                                    |       |  |
| <b>5.</b> Fiche 5 : les différentes formes de maltraitance         |       |  |
| <b>6.</b> Fiche 6 : le vieillissement de la population             | . 227 |  |
| 7. Fiche 7 : les maladies à incidence sociale                      |       |  |
| 8. Fiche 8 : la pandémie de la covid : une crise aux répercussions |       |  |
| multiples  | . 234 |  |
| 9. Fiche 9 : le secret médical                                     |       |  |
| <b>10.</b> Fiche 10 : les lois de bioéthique en France             | . 241 |  |
| 11. Fiche 11 : la protection de l'environnement                    |       |  |
| ▶ Suivre l'actualité 2022-2023                                     | . 249 |  |

# -Mode d'emploi

#### 1. La nouvelle sélection en IFAP

Jusqu'en 2019, la sélection en institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) se déroulait principalement par voie de concours. Un certain nombre de personnes étaient dispensées des épreuves écrites si elles détenaient un diplôme du secteur sanitaire ou social de niveau V, ou bien si elles avaient validé la première année des études d'infirmier. Tous les candidats étaient soumis aux épreuves orales. Cependant, on a pu constater ces cinq dernières années une baisse considérable du nombre de candidats frappant aux portes des IFAP.

L'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'auxiliaire de puériculture a apporté un changement : il établit une sélection sur dossier pour l'ensemble des personnes souhaitant accéder à la formation débouchant sur un diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. Par ce changement, le gouvernement a voulu démocratiser davantage l'entrée en formation pour ce métier : les nouvelles modalités permettraient de détecter plus facilement que par la voie des concours les qualités humaines nécessaires pour devenir auxiliaire de puériculture.

Les entretiens oraux restent présents, bien que la crise sanitaire les ait supprimés en 2020 et 2021. En effet, depuis un arrêté de décembre 2020 relatif à l'organisation et aux modalités d'accès aux études paramédicales, les Instituts de formation peuvent choisir la voie de sélection la mieux adaptée à la situation sanitaire de leur région. De plus, l'arrêté du 5 février 2021 portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales, a supprimé l'entretien de sélection prévu à l'article 2 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. Les modifications des procédures de sélection concernent également le jury d'examinateurs de ces dossiers : elles imposent désormais un binôme constitué d'un auxiliaire de puériculture en exercice et d'un infirmier cadre de santé ou formateur en institut de formation. Auparavant, les membres du jury pouvaient venir d'autres instituts voire être des professionnels retraités.

Les candidats peuvent solliciter un ou plusieurs des 130 instituts ou centres de formation des auxiliaires de puériculture de France, quel que soit leur lieu de résidence. Ces instituts peuvent être adossés aux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), aux Greta, à des lycées généraux ou professionnels, à des instituts de la Croix-Rouge française, de fondations ou encore de l'armée française.



#### CONSEIL DU FORMATEUR

Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites des IFAP pour vous tenir informé des dernières modalités de sélection.

#### 2. Qui peut accéder à la formation AP?

Tous les candidats, âgés de 17 ans au minimum et sans condition de diplôme relevant de la formation initiale, de la formation professionnelle continue (sans condition de durée minimale d'expérience professionnelle) ou de la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Chaque institut (ou groupement d'instituts de formation) doit garder un minimum de 20 % des places, réservées par la région aux agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière qui comptent au moins trois ans de fonction, et dont la sélection est organisée par leur employeur.

#### 3. Quels sont les critères de sélection?

Les critères de sélection appliqués dans l'analyse des dossiers sont issus des attendus précisés par l'arrêté du 7 avril 2020. Les grilles d'analyse sont établies au sein des IFAP en respectant l'esprit de ces attendus, puis validées par les agences régionales de santé. Elles restent internes aux instituts.

Les examinateurs veillent à sélectionner des candidats dont le profil laisse paraître des capacités et des qualités humaines et relationnelles ainsi qu'organisationnelles. Ils doivent aussi avoir un goût certain pour le domaine sanitaire et social et maîtriser des compétences rédactionnelles, analytiques et numériques.

#### A. Votre dossier

L'arrêté du 7 avril 2020 régissant l'entrée en formation AP détermine une liste de neuf catégories de documents à fournir pour la constitution du dossier. Le profil des candidats se dessine ainsi à travers des informations relevant de leur état civil et de leurs données administratives, des productions personnelles écrites relatant leurs expériences et leurs motivations, des diplômes dont ils sont titulaires ou des relevés de résultats ou des bulletins scolaires, et de tout document adapté à la situation spécifique du candidat.

Les candidats ressortissants d'un pays hors Union européenne doivent fournir une attestation de niveau de langue française (généralement réalisée auprès des Alliances françaises, des universités, des chambres de commerce ou de centres spécialisés). Tous les instituts ne la requièrent pas de manière obligatoire cependant.

#### B. Vos compétences

L'analyse du dossier doit pouvoir faire ressortir facilement vos compétences, afin que le binôme des évaluateurs puisse les repérer et les valider. Le trio des documents manuscrits (la lettre de motivation, le CV et le document manuscrit présentant le projet professionnel en lien avec les attendus de la formation ou une situation personnelle ou professionnelle vécue) a pour objectif de renseigner sur les compétences acquises, en cours d'acquisition ou bien de constater si le profil du candidat présente un terrain propice à l'acquisition au cours des études AP.

L'ensemble des compétences sont présentées dans les attendus précisés par l'arrêté du 7 avril 2020. Le candidat doit faire valoir :

 sa curiosité et son esprit d'ouverture aux connaissances sanitaires et sociales et à l'actualité de ces thématiques, ainsi que sa maîtrise des connaissances fondamentales dans ces secteurs;

- sa capacité à lire et à écrire en langue française, sa maîtrise des règles de l'écrit, de l'orthographe et de l'expression orale;
  - sa capacité à s'organiser dans son travail;
- sa capacité à entrer en relation et en communication avec autrui en faisant preuve de qualités humaines et d'esprit d'ouverture.

#### 4. Votre livre

Le principal objectif de cet ouvrage est de vous fournir les outils nécessaires pour construire en autonomie une réflexion personnelle aboutie susceptible de vous aider à élaborer un dossier solide de candidature. Construit par étapes, son organisation peut être suivie au gré des chapitres qui s'enchaînent, ou bien en ciblant directement la partie qui traite un sujet sur lequel vous devez approfondir vos connaissances.

La constitution d'un dossier de candidature doit mobiliser des compétences d'analyse, d'organisation, de rigueur et d'expression, qui sont aussi celles ciblées par les critères de sélection. Une véritable préparation est donc importante et elle est, par la même occasion, une préparation à part entière à l'entrée en institut, surtout pour les personnes qui sont en reprise d'études, après une expérience professionnelle plus ou moins longue selon leur parcours de vie.

Dans chacune des parties, vous trouverez des informations pratiques renseignant sur les modalités de la sélection, de la constitution du dossier à la rédaction des documents manuscrits. Les fiches de culture professionnelle et hospitalière et d'actualité sanitaire et sociale ne font bien évidemment pas l'objet de questions de cours. Mais elles vous incitent à vous intéresser à ces domaines et à en retirer des informations pouvant être mobilisables dans les différentes phases de votre sélection, à l'écrit ou à l'oral, de manière à rassurer votre jury sur votre esprit d'ouverture et votre curiosité. Vous devez vous y intéresser tout autant qu'à la partie consacrée à la maîtrise de la langue française : elle permet une rapide remise à niveau, car vos lettres de motivation ou la rédaction du projet ne doivent pas comporter de fautes d'orthographe.

La dernière partie est dédiée à la préparation de l'entretien oral. Elle a pour objectif de balayer un maximum de questions que vous pourriez vous poser avant le jour J : comment aborder cet entretien ? Quel sera son déroulement ? Quelle attitude adopter ? Etc. Vous aurez certainement besoin d'être rassuré sur tous ces points afin d'aborder le plus sereinement possible cette étape. Vous trouverez aussi des réponses aux nombreuses questions susceptibles de vous être posées par le jury lors de l'entretien : quelles sont vos motivations ? Comment gérez-vous vos émotions ? Quelle est votre connaissance du terrain ? Etc. Autant de points pour lesquels vous allez pouvoir préparer des éléments de réponse grâce à cet ouvrage.

Paré de tous ces atouts, vous serez plus confiant dans votre préparation. Vous pourrez mettre plus facilement en avant les lignes de force de votre parcours de vie ou professionnel, ou l'argumentation de vos motivations pour des métiers de soins et de relations humaines, comme celui d'auxiliaire de puériculture.

# Testez votre niveau



## Autoévaluation

Entraînement

Ces questions vous permettront de tester votre maîtrise des connaissances et compétences requises pour la sélection en IFAP. En fonction des réponses, vous pourrez ensuite mieux vous organiser pour tirer le meilleur profit de cet ouvrage.

# 1. Test sur l'inscription, les études, le métier

#### Les inscriptions pour l'entrée en IFAP se passent : ☐ **A.** sur Parcoursup. ☐ **B.** sur une plateforme spécifique aux IFAP. ☐ **C.** uniquement sur Internet. ☐ **D.** sur dossier à retirer auprès des instituts. 2 Pour candidater à l'entrée en IFAP, il est nécessaire : ☐ **A.** d'avoir un baccalauréat issu du secteur sanitaire et social. ☐ **B.** d'avoir au moins une expérience professionnelle. ☐ **C.** d'être titulaire d'un certificat de connaissances en anglais. □ **D.** d'avoir au moins 17 ans au moment de l'entrée en formation. Le dossier de sélection doit contenir : □ **A.** un CV manuscrit. ☐ **B.** un bilan professionnel manuscrit. ☐ **C.** une lettre de motivation manuscrite. ☐ **D.** un diplôme obligatoire de langue française pour tous. Parmi les propositions suivantes, laquelle est vraie? ☐ **A.** Les études en IFAP se déroulent uniquement en institut. ☐ **B.** Les études en IFAP comprennent des stages dans des établissements de santé ou médico-sociaux. ☐ **C.** Les études en IFAP sont organisées sur deux ans. □ **D.** Les études en IFAP font l'objet du même programme que pour les études d'infirmier.

| dip   | Parmi les propositions suivantes, laquelle est vraie? <b>A.</b> Les auxiliaires de puériculture peuvent travailler uniquement dans le secteur public. <b>B.</b> Le métier d'AP peut être exercé dans la fonction publique territoriale. <b>C.</b> Pour travailler dans le secteur médical privé, il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un plôme d'État d'AP. <b>D.</b> Le diplôme d'État d'AP n'est pas valable dans les autres pays membres de l'Union ropéenne. |
|-------|--|
|       | Concernant les études en IFAP, quelles affirmations sont vraies ? <b>A.</b> Elles recouvrent au total 1 500 heures. <b>B.</b> Elles comportent plusieurs stages sur le terrain. <b>C.</b> La progression de l'élève est évaluée uniquement par un examen final. <b>D.</b> La profession d'auxiliaire de puériculture est organisée en cinq domaines d'activité.  |
| 2     | Test sur les compétences pour l'entretien oral   |
| Q     | Entraînement   |
| fag   | Pour aborder cet entretien oral :<br><b>A.</b> il est préférable d'apprendre par cœur une trame préparée, que l'on récite le jour J de<br>çon à être certain de ne rien oublier.   |
|       | <b>B.</b> il est préférable de préparer en amont la présentation de son projet professionnel et ses motivations afin de structurer son entretien sans pour autant lui donner un cadre figé. <b>C.</b> il est préférable de ne rien anticiper de façon à être totalement naturel et spontané jour de l'entretien.   |
| le du | ses motivations afin de structurer son entretien sans pour autant lui donner un cadre figé. <b>C.</b> il est préférable de ne rien anticiper de façon à être totalement naturel et spontané  |

☐ **C.** les langages verbal et non verbal ont exactement le même impact sur l'interlocuteur.

4 Lors d'un entretien oral, des expériences ont démontré que :

☐ **B.** le langage non verbal n'a aucun impact sur la portée du langage verbal.

☐ **A.** le langage non verbal prime sur le langage verbal.

| <b>⑤</b> Affirmer que l'on ne supporte pas le travail d'équipe lors d'un entretien oral pour intégrer la formation AP contribue à convaincre le jury :   |
|--|
| <ul> <li>A. qu'on a du caractère et que l'on saura donc se faire respecter au sein d'un service.</li> <li>B. qu'on s'intégrera difficilement dans une équipe et que cela risque d'être rédhibitoire pour exercer cette profession.</li> </ul>  |
| ☐ <b>C.</b> qu'on aime travailler seul, ce qui est un avantage pour exercer cette profession.  |
| <ul> <li>⑤ Si vous craignez d'être dépassé par le stress le jour J, la meilleure solution est :</li> <li>□ A. de prendre un calmant le matin de façon à être sûr d'arriver détendu à votre entretien.</li> <li>□ B. de ne rien faire et d'aviser le moment venu.</li> <li>□ C. d'anticiper cette situation en travaillant en amont sur votre anxiété, grâce à des exercices de sophrologie par exemple.</li> </ul> |
| Si vous avez eu l'opportunité d'échanger avec des professionnels lorsque vous prépariez votre entretien, il vaut mieux :   |
| □ <b>A.</b> évoquer cette information à la toute fin de l'entretien, car il ne s'agit finalement pas d'une donnée primordiale.   |
| □ <b>B.</b> exposer en détail ces rencontres en indiquant ce qu'elles vous ont permis de découvrir sur différents aspects de la profession.  |
| $\Box$ <b>C.</b> ne pas en parler, car cela pourrait susciter de la part du jury des questions qui vous mettront en difficulté.  |
| $\ensuremath{\mathfrak{g}}$ Ne pas être en mesure de donner le montant du salaire d'un AP si on vous pose la question lors de l'entretien :  |
| <ul> <li>□ A. démontre que vous êtes bien peu investi dans votre projet professionnel, car c'est une information qu'il est logique d'avoir recherchée si l'on souhaite exercer cette profession.</li> <li>□ B. démontre que vous êtes très motivé puisque l'aspect financier n'a aucune importance à vos yeux, l'essentiel étant pour vous d'aider les autres.</li> </ul>  |
| $\Box$ <b>C.</b> ne démontre rien : connaître le salaire d'un AP ne présente pas d'intérêt particulier dans cette situation.   |
| <ul> <li>O Lors de l'entretien, les questions visant à évaluer votre connaissance de l'actualité sont :</li> <li>□ A. très improbables, car elles sont sans lien avec votre projet professionnel et n'apporteront donc aucune information pertinente au jury.</li> </ul>   |
| $\square$ <b>B.</b> strictement interdites dans le déroulé de l'entretien et donc scrupuleusement évitées par le jury.   |
| $\Box$ <b>C.</b> tout à fait possibles, car elles permettent au jury d'évaluer votre ouverture sur le monde.   |
| <ul> <li>Les questions portant sur le contenu de la formation AP sont :</li> <li>A. très improbables, car tant que le jury n'est pas certain de vous permettre d'accéder à cette formation, savoir si vous en connaissez les modules ne présente pas d'intérêt.</li> <li>B. indispensables, car le jury veut s'assurer que vous êtes capable d'apprendre par cœur des informations.</li> </ul>                     |
| □ <b>C.</b> très probables, car prétendre souhaiter intégrer une formation dont on ne connaît pas le contenu démontre une motivation bien faible.  |

# 3. Test de connaissances en culture sanitaire et sociale

#### 🔪 Entraînement

| Un ou plusieurs choix sont possibles :   |
|--|
| <ul> <li>L'actualité sanitaire et sociale de l'année 2022 a été marquée par :</li> <li>A. la création d'un nouveau ministère dédié à la Solidarité et aux Personnes âgées.</li> <li>B. une nouvelle loi santé.</li> <li>C. la fin de la crise liée à la covid-19.</li> </ul>   |
| <ul> <li>② Les droits du patient ont fait l'objet d'une loi majeure qui leur est consacrée, datant de l'année :</li> <li>☐ A. 2000</li> <li>☐ B. 2009</li> <li>☐ C. 2002</li> <li>☐ D. 2012</li> </ul>   |
| <ul> <li>3 Le sigle PMI renvoie à une structure chargée :</li> <li>□ A. de veiller à la sécurité des mères et des enfants.</li> <li>□ B. de sanctionner les violences conjugales.</li> <li>□ C. de prendre en charge les personnes âgées en ville.</li> <li>□ D. d'assurer le suivi de santé des enfants en maternelle.</li> </ul>   |
| <ul> <li>↓ Les patients peuvent bénéficier des droits suivants :</li> <li>□ A. Obtenir des informations claires et précises sur leur état de santé.</li> <li>□ B. Choisir un professionnel de santé pour des soins.</li> <li>□ C. Participer à la décision médicale.</li> <li>□ D. Être représentés à tous les niveaux du système de santé par les représentants des usagers.</li> </ul> |
| <ul> <li>Les politiques de santé publique concernent :</li> <li>A. l'alimentation.</li> <li>B. l'environnement.</li> <li>C. la lutte contre les conduites addictives.</li> <li>D. le chômage.</li> </ul>   |
| <ul> <li>Les professionnels de santé sont soumis à ces vaccinations obligatoires :</li> <li>A. la grippe.</li> <li>B. la diphtérie.</li> <li>C. l'hépatite B.</li> <li>D. la varicelle.</li> <li>E. la Covid-19.</li> </ul>  |
| <ul> <li>En 2023, une Convention citoyenne a rendu un rapport sur:</li> <li>A. l'organisation du système de santé.</li> <li>B. l'accès direct aux kinésithérapeutes.</li> <li>C. la fin de vie.</li> <li>D. les études infirmières.</li> </ul>   |



# 4. Test sur les compétences rédactionnelles

#### 🔪 Entraînement

| Un ou plusieurs choix sont possibles :   |
|--|
| <ul> <li>Parmi les phrases suivantes, laquelle est correctement rédigée?</li> <li>A. Je vous aie attendus en vain.</li> <li>B. Parles plus doucement pour ne pas réveiller l'enfant.</li> <li>C. Je me suis permise de vous rappeler ce matin pour vous transmettre l'information.</li> <li>D. Je leur ai indiqué la marche à suivre.</li> </ul>   |
| <ul> <li>Les termes qui sont synonymes du mot « expérience » sont :</li> <li>A. Faire</li> <li>B. Savoir-faire</li> <li>C. Pratique</li> <li>D. Qualification</li> </ul>   |
| <ul> <li>Quelle est la forme correcte du mot qui complète la phrase : « Le métier d'AP des aptitudes relationnelles » ?</li> <li>A. sollicite</li> <li>B. soliscite</li> <li>C. solicite</li> <li>D. sollicitte</li> </ul>   |
| <ul> <li>Quelle est la conjugaison correcte du verbe qui complète la phrase : « Il faut recontacter Mme X, bien qu'elle appelé ce matin » :</li> <li>□ A. est</li> <li>□ B. ait</li> <li>□ C. aie</li> <li>□ D. es</li> </ul>  |
| <ul> <li>Parmi les termes suivants, lesquels sont bien orthographiés ?</li> <li>□ A. Patiement</li> <li>□ B. Violemment</li> <li>□ C. Évidemment</li> <li>□ D. Aisément</li> </ul>   |
| <ul> <li>Parmi les propositions suivantes, les tournures correctes sont :</li> <li>A. Je me permets de vous écrire pour</li> <li>B. Permettez-moi de vous signaler les faits suivants</li> <li>C. Ce courrier est à l'intention de Mme la Directrice</li> <li>D. Je me suis permise de vous écrire pour vous signaler</li> <li>E. Je voudrais apporter à votre attention les éléments qui suivent</li> </ul> |
| <ul> <li>□ La phrase ne comportant aucune faute d'orthographe est :</li> <li>□ A. J'ai acquéri de nouvelles compétences.</li> <li>□ B. J'ai dissout les médicaments orodispersibles.</li> <li>□ C. J'ai craint de n'avoir rien à dire.</li> <li>□ D. J'ai ommis de parler de cette belle expérience.</li> </ul>  |

Corrigé n° 1

1 D. 2 D. 3 A. et C. 4 B. 5 B. 6 B. et D.

Corrigé n° 2

1 B. 2 A. 3 C. 4 A. 5 B. 6 C. 7 B. 8 A. 9 C. 10 C.

Corrigé n° 3

1 A. 2 B. 3 A. et D. 4 A. B. C. et D. 5 A. B. et C. 6 B. et E. 7 C.

Corrigé n° 4

1 D. 2 B. C. et D. 3 A. 4 B. 5 B. C. et D. 6 B. et E. 7 C.

# Planning de préparation



| PÉRIODE  |           | TRAVAIL À EFFECTUER  | NOS OUTILS      |
|--|-----------|--|-----------------|
| Entre mai et juin<br>pour une rentrée<br>en septembre.<br>Entre juillet et<br>octobre pour<br>une rentrée<br>en janvier.<br>Comptez<br>au minimum<br>une semaine pour<br>chaque phase. | Période 1 | Se renseigner auprès des instituts des dates et des procédures de sélection : retrait et dépôt du dossier complété <i>via</i> Internet ou par voie postale.                                  | p. 22           |
|  | Période 2 | Réunir les pièces du dossier en fonction de sa<br>situation.<br>Prévoir les délais nécessaires pour récupérer par<br>exemple des attestations employeur ou la copie<br>des diplômes obtenus. | p. 22           |
|  | Période 3 | Définir son projet professionnel. Se renseigner sur<br>le métier ciblé (sites internet, reportages,<br>rencontres avec des professionnels, stages de<br>découverte, etc.)                    | p. 27           |
|  | Période 4 | Préparer son CV.   | p. 37           |
|  | Période 5 | Développer sa culture générale et professionnelle<br>(fiches de cours, ouvrages, reportages, suivi de<br>l'actualité, etc.)  | p. 63<br>p. 209 |
|  | Période 6 | Rédiger sa lettre de motivation.   | p. 45           |
|  | Période 7 | Rédiger le document manuscrit relatant soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.                      | p. 50           |
| Selon les dates prévues par les instituts.  Commencez votre préparation au moins deux à trois semaines avant la date de l'entretien.   | Période 8 | Se renseigner sur les dates des entretiens et leur déroulé et préparer son entretien.  | p. 111          |
|  | Période 9 | Développer sa boîte à outils personnelle pour<br>maîtriser la situation de l'entretien (gestion du<br>stress, rencontre avec le jury, mise en valeur de<br>ses compétences).                 | p. 126          |



# Constituer son dossier et valoriser sa candidature

| Méthodologie et conseils                | 22 |
|---|----|
| 1. Préparer votre dossier d'inscription | 22 |
| 2. Définir votre projet professionnel   | 27 |
| 3. Rédiger votre CV                     | 37 |
| 4. Rédiger votre lettre de motivation   | 45 |
| 5. Rédiger votre document manuscrit     | 50 |
| Testez-vous avec des QCM                | 60 |

# Méthodologie et conseils



# 1. Préparer votre dossier d'inscription

## 1. Où s'inscrire?

L'arrêté du 7 avril 2020 dispose que la sélection pour l'entrée en IFAP se fait sur dossier déposé directement auprès des instituts de formations visés par le candidat, selon un calendrier qui est notifié sur le site de l'institut.

Lorsque les instituts organisent leur sélection en groupement de deux ou plusieurs instituts membres, le dépôt du dossier auprès de l'institut de formation pilote vaut pour l'ensemble des membres du groupement.

# 2. Qui est concerné ?

Les personnes qui souhaitent être candidates doivent être âgées d'au moins 17 ans à la date d'entrée en formation et relever de ces trois situations :

- la formation initiale : il s'agit des candidats néo-bacheliers ou ayant obtenu leur bac depuis moins de 4 ans ;
- la formation professionnelle continue, sans condition de durée : ce sont les candidats qui ont déjà intégré le monde du travail et en particulier les agents des services hospitaliers qualifiés. Chaque IFAP doit réserver 20 % de places aux agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière qui comptent au moins 3 années de fonction. Leur sélection est assurée par l'employeur ;
- la validation des acquis de l'expérience professionnelle : ce sont les candidats en reconversion ou réorientation professionnelle qui peuvent faire valider une partie de leur parcours professionnel *via* la VAE.

## 3. Comment s'inscrire?

Le dossier d'inscription est téléchargeable *via* le site de l'institut qui transmet toutes les informations relatives aux modalités d'organisation de la sélection, au nombre de places ouvertes et au calendrier prévisionnel de publication des résultats.



#### **CONSEIL DU FORMATEUR**

Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites des IFAP pour vous tenir informé des dernières modalités de sélection.



#### Quel est le calendrier de la sélection ?

Pour une entrée en septembre, la sélection se déroule entre le 25 mai et le 10 juin. Pour une entrée en janvier, la sélection se déroule généralement entre mai et septembre, voire début octobre.

Il convient de se renseigner sur le site de l'institut visé, chacun ayant sa propre organisation.

Chaque institut fixe le calendrier des différentes phases entre le moment de la clôture des inscriptions et la communication des résultats des candidats admis. Ces informations, et notamment la date de proclamation des résultats de l'admissibilité, vous seront précisées lorsque vous retirerez le dossier d'inscription.

Une fois ce dernier enregistré, vous recevez un récépissé d'inscription qui valide cette première phase. Si vous êtes admissible à l'oral, vous recevrez une convocation personnelle, généralement deux semaines avant l'entretien, précisant l'ensemble des informations nécessaires (date, lieu, horaire, plan d'accès).

À l'issue des entretiens, et après le délai indiqué par l'institut, les résultats de l'admissibilité sont individuellement notifiés à chaque candidat par le directeur de l'institut (par courrier ou courriel). Vous devrez confirmer votre inscription ou faire part de votre refus dans un délai déterminé par l'institut (généralement une semaine à compter de la date où les résultats ont été communiqués). Sans cette confirmation, ou si vous refusez, la place est accordée à un candidat inscrit en liste complémentaire.

Attention! Très souvent, les instituts refusent de transmettre les résultats par téléphone. Assurez-vous d'avoir donné les bonnes adresses postale et électronique et vérifiez le dossier des mails indésirables fréquemment pour ne pas perdre d'informations. Généralement les résultats sont affichés dans les instituts et sur leur site internet, selon le choix de l'établissement.

#### **CONSEILS DU FORMATEUR**

L'institut que vous voulez intégrer reste votre interlocuteur principal.

Lisez bien les informations données avec le dossier d'inscription ou sur le site internet pour adapter votre dossier aux exigences spécifiques qui peuvent également être conditionnées par les mesures sanitaires en vigueur en cette période d'épidémie.

# 5. Que contient le dossier d'inscription?

En plus d'un formulaire de renseignements administratifs, les candidats doivent joindre à leur dossier les pièces suivantes :

- 1° Une pièce d'identité en cours de validité;
- 2° Une lettre de motivation manuscrite :
- 3° Un curriculum vitæ;
- 4° Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages;
- 5° Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- 6° Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires;
- 7° Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs);
- 8° Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.

Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.

# 6. Quelle est la procédure pour les candidats en situation de handicap ?

L'inclusion des personnes en situation de handicap est une obligation légale pour tous les établissements. La loi interdit toute forme de critères discriminatoires qui constitueraient un frein à l'accès à la formation pour cause de handicap ou d'un problème de santé invalidant.

Si vous vous trouvez dans cette situation, vous pouvez demander un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien. Contactez l'institut pour obtenir tous les renseignements.

# 7. Quels sont les attendus de la formation ?

L'arrêté du 7 avril 2020 a défini une liste d'attendus et de critères nationaux pour apprécier les connaissances et les aptitudes requises pour suivre les formations en IFAP, tant dans un cadre scolaire que professionnel, associatif ou autre. Votre dossier de candidature sera apprécié sur la base de ces critères et attendus. Un certain

#### JE RÉUSSIS À ENTRER EN IFAP DOSSIER + ENTRETIEN

#### Mettez toutes les chances de votre côté

#### **Un livre complet**

#### TOUT SAVOIR SUR LA SÉLECTION, LES ÉTUDES ET LE MÉTIER

- Contenu de la **formation**, **évaluation**
- Missions, lieux d'exercice, carrière
- 10 qualités essentielles
- Témoignages de professionnels

#### D CONSTITUER SON DOSSIER ET VALORISER SA CANDIDATURE

- Calendrier et étapes clés des inscriptions et de la constitution du dossier
- Conseils, stratégies et exemples pour rédiger son CV, sa lettre de motivation et son projet professionnel

#### **PRÉUSSIR SON ENTRETIEN**

- 120 questions possibles du jury
- Des **réponses synthétiques avec les astuces** des formatrices

#### D SE REMETTRE À NIVEAU

- Conseils pour améliorer sa maîtrise de la langue et ses compétences rédactionnelles
- Connaissances indispensables dans le domaine sanitaire et social et actualité 2022-2023

• UFFEKI En ligne

Un guide d'accompagnement personnalisable + un fil d'actu

#### Tout pour intégrer une école d'auxiliaire de puériculture

- 1. Tout savoir sur les études et le métier
- 2. Toutes les étapes de la procédure de sélection pas à pas
- 3. Les stratégies pour réussir l'entretien
- **4.** Les fondamentaux pour se remettre à niveau

Des auteures spécialistes de la sélection, enseignantes et formatrices au plus près des réalités des études d'auxiliaire de puériculture

#### Dans la même collection :







Un site dédié aux concours et diplômes : www.vuibert.fr

ISSN: 2109-9305 ISBN: 978-2-311-21609-7



15.90€

